

sommaire

retour en images





grand angle

LA NOUVELLE PLACE DU CŒUR DE VILLE p.6 à 7

zoom l'actualité



coup de projecteur



expression politique p.15

esponsable de la rédaction : Patrick Fiorini édaction : Marion Gauge



Éditeur : Mairie de Saint Laurent de Mure, 2 route d'Heyrieux, 69720 Saint Laurent de Mure notographies: Service communication ustrations: fr.freepik.com - thenounproject.com aquette et réalisation: Micro 5 Lyon - 04 37 85 11 22 Comité de rédaction : Patrick Fiorini, Alexandre Botella, Aurélia Duchet et Laurène Gaugry

INFOS PRATIQUES

ACCUEIL MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 0472483880

GUICHET UNIQUE

Mardi: de 8h15 à 12h et 13h30 à 17h30 Mercredi: de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Jeudi : de 13h30 à 17h 04 72 48 48 50

guichet.unique@saintlaurentdemure.org

HORAIRES PERMANENCES

Ces permanences se déroulent à la bâtisse du Bois du Baron, au 1er étage.

Mission Locale

- tous les jeudis après-midi de 14h à 17h
- •le mardi matin tous les 15 jours de 9h à 12h

Conciliateur de justice/Médiateur

Sur rendez-vous, le matin de 9h à 12h (rdv de 30 min), 19 février, 18 mars, 22 avril

Le 4º jeudi de chaque mois, sur rendez-vous, de 17h à 18h (rendez-vous d'un quart d'heure).

ENTRAIDE MUROISE

Les vendredis de 9h30 à 10h30, salle Jean-Baptiste Poncet, Saint Laurent de Mure

Contacts:

04 78 40 99 13 - 07 86 22 78 42

entraidemuroise@gmail.com

SERVICE D'ACTION SOCIALE - CCAS

04 72 48 61 23

csccas@saintlaurentdemure.org

Permanences (sur rendez-vous): mardi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

18 Pompiers

17 Police ou 112 à partir d'un portable

115 SAMU social

119 Enfance maltraitée

3919 Violences conjugales

3977 Maltraitance personnes âgées

04 72 48 66 30 Police municipale

04 78 40 03 30 Syndicat Mixte du Nord Dauphiné

contact@smnd.fr • 1180, Chemin de Rajat, 38540 Heyrieux

RETROUVEZ LA MAIRIE SUR:

- www.saintlaurentdemure.org
- facebook.com/MairieStLaurentdeMure/
- youtube.com/SaintLaurentdeMureTV
- Panneau Pocket

Chères Laurentinoises, chers Laurentinois,

La situation nationale traverse effectivement des turbulences : les défis croissants liés au changement climatique, les tensions géopolitiques, la montée de l'inflation, les enjeux énergétiques critiques, et même la menace persistante d'attentats, il est clair que la liste des préoccupations s'allonge.

Mais ce n'est pas cette histoire que je souhaite partager... Je voudrais évoquer notre solidarité, notre amitié, notre humanité. Pourtant, cet exercice est difficile car il est plus aisé de se retrancher derrière une multitude de constats négatifs plutôt que de viser le positif. À notre petite échelle nous n'y échappons pas, l'individualisme et les comportements inappropriés se multiplient, alimentant une culture du chacun pour soi.

«Toutes les initiatives tournées vers la population, [...], visent à offrir un service de meilleure qualité.»

Néanmoins, l'équipe municipale et nos agents municipaux font le nécessaire. Leur engagement vise à améliorer votre quotidien et votre environnement autant que possible. Les accomplissements sont palpables, mais restons humbles : les différents articles de ce magazine en attesteront. Bien sûr, certains pourraient ne pas être d'accord, et nous sommes toujours ouverts aux échanges d'idées.

Toutes les initiatives tournées vers la population, telles que le lancement de notre nouveau site internet, visent à offrir un service de meilleure qualité.

De la même manière, notre priorité est d'améliorer la qualité de vie des Laurentinois. L'inauguration de notre nouvelle place avec ses commerces de proximité, la finalisation du projet EVEIL, la modernisation des infrastructures routières et des réseaux à travers toute la commune, la préservation et la rénovation de notre patrimoine communal, ainsi que notre engagement pour l'environnement, sont au cœur de nos préoccupations.

Ainsi, NON, il ne faut pas cesser de vivre. Il suffit simplement que chacun fasse l'effort d'écouter l'autre, de laisser de côté les critiques stériles, et alors nous pourrons retrouver l'essence même du bien-vivre ensemble.

Certains d'entre vous m'ont, à juste titre, interpellé sur leur nouvelle facture d'eau. Il me semblait opportun de profiter de ce bulletin d'information, pour clarifier les choses, de manière simple et ludique.

D'autres projets seront évoqués lors de la cérémonie des vœux à laquelle vous êtes tous invités, le dimanche 7 janvier à la salle de la Concorde.

Mes chers Laurentinois, je vous souhaite une bonne lecture de ce 13° numéro du ZOOM, et je vous présente, au nom de l'équipe municipale, nos très sincères vœux de bonheur, de santé et de tolérance pour cette nouvelle année 2024.

Patrick Fiorini Maire de Saint Laurent de Mure



retour en images

LES COLIS DE NOËL DISTRIBUÉS À LA CONCORDE

Cette année, le CCAS a innové en proposant aux Laurentinois de 70 ans et plus de venir récupérer leur colis de Noël à la salle de la Concorde à l'occasion d'un temps convivial.

Le 12 décembre, ce sont près de 400 personnes qui ont été accueillies et ont pu profiter d'un temps d'échange avec les élus et les membres du CCAS.

Une cinquantaine de colis gourmands ont été livrés à ceux qui ne pouvaient se déplacer ainsi qu'aux résidents des Ehpad de l'Accueil et des Quatre Fontaines.

Merci à tous les élèves des écoles Vincent d'Indy et Bois Joli pour la création des cartes de vœux, glissées dans tous les colis.





LE CHÂTEAU VIT À TRAVERS LES ÉVÉNEMENTS

La volonté municipale de faire revivre le château delphinal, patrimoine historique de la commune, est une réussite. Depuis 2021, divers événements prennent place dans l'enceinte du château, ce qui permet à tous les Laurentinois de (re)découvrir ce lieu trop peu valorisé auparavant. Après les Journées du patrimoine au mois de septembre, la pièce de théâtre parodique de Ben Hur s'est installée le 13 octobre. Le château accueille des événements variés qui permettent de l'apprécier sous différents aspects : de façon pédagogique et historique avec les Journées du patrimoine, de façon festive avec Halloween ou lumineuse avec le spectacle de feu du week-end médiéval...

SPECTACLE FÉERIQUE POUR NOËL

Comme chaque année,

la municipalité a offert aux familles laurentinoises un spectacle de Noël, le 17 décembre à la Concorde. Cette année, après un goûter offert par la municipalité, c'est le magicien illusionniste Jean-Marie le Royer, laurentinois, qui a fait son entrée sur scène et a proposé

À la fin du spectacle, le Père Noël a fait son apparition et s'est prêté au jeu des photos souvenirs avec les enfants!

un spectacle enchanteur.







COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 1918

Le 11 novembre 2023, l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918 a été célébrée. Suite au défilé entre le parvis de l'Hôtel de ville et le monument aux morts, la municipalité a rendu hommage aux Morts pour la France. Patrick Fiorini, Maire de la commune était présent, accompagné de Jean-Luc Guillouzouic, élu délégué au devoir de mémoire, et de Bernard Cauquil, président de la FNACA. Des élèves du collège Louis Lachenal et du Conseil Municipal des enfants ont aussi pris part à la cérémonie, aux côtés de la Batterie Fanfare, des pompiers de Saint Laurent de Mure, de la Gendarmerie et de la Police municipale. Cette année était particulière avec un public très nombreux.



MARCHÉ DE NOËL SUR LA NOUVELLE PLACE

Rendez-vous devenu incontournable, le marché de Noël a illuminé la nouvelle place du 26 août 1944, les 16 et 17 décembre.

25 exposants étaient présents, avec des propositions variées permettant de trouver ses derniers cadeaux à mettre au pied du sapin! Pour ravir les plus jeunes, un manège était également installé et le Père Noël a fait des photos avec les enfants. La buvette était tenue avec enthousiasme par le comité des fêtes. L'événement a attiré de nombreux habitants et des personnes des environs, ravis de pouvoir à nouveau fouler la place du 26 août 1944 dans une ambiance de fête.

BALADE HANTÉE POUR HALLOWEEN

Une nouvelle fois, le château delphinal était hanté par des sorcières, des fantômes, des zombies et des araignées, le 31 octobre à la nuit tombée. Des conteurs étaient présents pour raconter aux visiteurs des histoires "qui font peur". Pour cette seconde édition, la balade hantée d'Halloween a eu immense succès! Vous étiez très nombreux à venir chercher des sensations (et des bonbons!), vêtus de vos plus beaux déguisements effrayants. Un grand merci à tous les bénévoles, aux enfants de l'accueil de loisirs et à la Maison pour tous pour leur implication.



LA NOUVELLE PLACE DU CŒU

2000 m² pour se retrouver, échanger, jouer aux échecs sur les tables aménagées ou dans l'aire de jeux pour les plus jeunes, faire ses emplettes le samedi matin dans l'effervescence du marché, ou tout simplement se reposer à l'ombre d'un arbre... La nouvelle place du Centre-Bourg de Saint Laurent de Mure a été livrée en fin d'année, et a déjà recommencé à vibrer au rythme des fêtes de fin d'année. C'est le cœur battant de la ville, ouvert, accueillant, vivant à travers les événements municipaux et associatifs.

Rendez-vous tout au long de l'année pour profiter ensemble de cet espace apaisé où il fait bon vivre!



UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

Spacieuse, aérée, agréable, la nouvelle place du 26 août 1944, au cœur de la ZAC du Centre-Bourg marque l'une des toutes dernières étapes d'aménagement de ce quartier central. À l'approche du carrefour, côté Nord-Ouest, une porte végétale monumentale, constituée de deux arbres majestueux enlacés par une arche en bois et métal, marquera prochainement de façon symbolique l'entrée de la place depuis l'avenue Jean Moulin, et proposera un lieu d'assise ombragé.





Tout a été pensé pour le confort des habitants, avec une dizaine d'arbres répartis sur la place, des chênes, catalpa et platanes, des bancs offrant une protection aux arbres, ainsi qu'une fontaine à eau.

Pendant que les enfants dévalent le toboggan, tourbillonnent dans le tourniquet également accessible aux PMR, ou se balancent dans les jeux à ressorts, les plus grands peuvent s'attabler sur l'un des deux échiquiers et affûter leur tactique. Située tout près des commerces, l'aire de jeux est clôturée pour garantir le maximum de sécurité.



JR DE VILLE

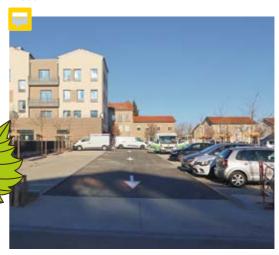






PLUSIEURS PLACES DE STATIONNEMENT SONT ÉGALEMENT CRÉÉES.

Le long de la rue du centre-bourg et Simone Veil, ce sont une cinquantaine de places qui ont été créées.



DES COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITÉ

À deux pas des jeux et autour de la place, une dizaine de commerces de proximité et des services sont accessibles aux habitants, dont la brasserie avec sa terrasse généreuse et une supérette, qui ouvriront au cours de l'année.

Déplacé aux abords de la salle de la Concorde pendant les travaux, le marché a retrouvé sa place le 6 janvier, et sera prochainement renforcé avec l'arrivée de nouveaux forains.

La place du 26 août 1944 est aussi équipée de tout le nécessaire (armoires électriques, arrivées d'eau) pour accueillir des événements d'envergure, installer une scène... Côté éclairages, des mâts aiguilles disposent de hauts parleurs intégrés.







zoom sur l'actualité

VILLE AMIE DES AÎNÉS

Et vous, vous en pensez quoi?

Adhérente au réseau Ville amie des aînés, la mairie de Saint Laurent de Mure a organisé un atelier participatif le 17 octobre 2023 pour recueillir les avis des Laurentinois sur la prise en compte globale des enjeux liés au vieillissement de sa population. Une majorité de dames de 65 ans et plus, la plupart résidant dans la commune depuis plus de 30 ans, ont répondu favorablement à cette invitation.

Dans l'ensemble, les habitants aiment vivre à Saint Laurent de Mure. Ils apprécient la ville pour son calme, sa proximité avec la nature tout en étant proche de la grande ville, ses commodités, son dynamisme qui permet de rester actif et autonome. Selon eux, une "ville amie des aînés", c'est une ville à dimension humaine, avec des commerces, des services et un accès aux soins, qui cultive le sens de l'entraide et du lien intergénérationnel.

Parmi les attentes, plusieurs sujets ont été évoqués: multiplier les événements conviviaux au sein de l'espace partagé, accompagner au passage à la retraite en éditant par exemple un "guide des seniors", aider à la mobilité (pour se rendre à l'hôpital, faire ses courses...) etc. Réunis en petits groupes, les participants ont échangé sur différentes thématiques.

À partir de ce diagnostic participatif, un plan d'actions sera mis en œuvre.

PÉRISCOLAIRE Les CM2 apprennent à jouer au bridge!

Tous les jeudis soir, ils jouent au bridge pendant 1 h avec des membres du Club de bridge du lyonnais. 16 élèves de CM2 apprennent les règles de ce jeu de cartes ludique et stratégique aux côtés de coachs passionnés. L'atelier a été mis en place il y a de nombreuses années par Mme Bourguignon, enseignante tout juste retraitée. La convention de partenariat vient d'être renouvelée entre le club et l'école Vincent d'Indy par l'intermédiaire des services périscolaires de la mairie. Un bel exemple d'atelier intergénérationnel réussi!



LOGEMENTS SOCIAUX La ville est guichet enregistreur

Depuis le 1er janvier 2024, il est possible d'instruire sa demande de logement social directement en mairie et d'être inscrit sur le registre national, une fois que toutes les pièces du dossier sont réunies bien sûr. Grâce à ce nouveau service de proximité, la mairie a également un état de toutes les demandes enregistrées sur Saint Laurent de Mure. Sur l'année 2023, une centaine de personnes ont été reçues en mairie pour la thématique logement. L'attribution des logements se fait selon un règlement commun à toutes les communes de la CCEL, avec des critères identiques pour chaque ville. Il est aussi possible de faire sa demande de logement social en ligne sur: demande-logement-social. gouv.fr/

CADRE DE VIE

Pour le confort de tous

12 bancs en matières recyclées ont été installés fin 2023 dans la commune, dans les lieux les plus fréquentés, comme la place de l'église, l'avenue de la mairie, le Clos de la foire, dans les cimetières... Pour contribuer à un environnement propre et agréable, la municipalité a également installé en fin d'année des distributeurs de sacs à déjections canines, dans les lieux préférentiels des promeneurs (le hameau de Poulieu, les parkings du Bois du Baron, au cimetière Bramafan et devant la mairie, et à

l'entrée de la Concorde). C'est le Conseil municipal des enfants -élu de 2021 à 2023 - qui a participé aux choix d'implantation et proposé d'installer des poubelles sur les sites qui en étaient dépourvus, notamment à Poulieu et à l'entrée du Clos de la foire. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention.



zoom sur l'actualité

CITOYENNETÉ

Le nouveau Conseil municipal des enfants en marche!

À peine la rentrée scolaire passée, les élèves de l'école Vincent d'Indy ont participé aux élections du Conseil municipal des enfants. La campagne s'est déroulée du 25 septembre au 5 octobre et a suscité beaucoup d'enthousiasme : 20 élèves se sont portés candidat, 12 filles et 8 garçons de CE2 et CM1. Pour respecter la parité, 6 filles et 6 garçons ont été élus le 6 octobre par leurs camarades de classe, ainsi que 5 élèves suppléants. Pendant deux années scolaires, jusqu'en juillet 2025, ils vont découvrir le fonctionnement d'une mairie, le rôle des élus, se familiariser avec le processus démocratique et participer à la vie de la commune. Ils représentent les autres enfants de l'école, sont à l'écoute de leurs propositions, et apportent leur regard neuf sur la politique.

Des projets en lien avec l'environnement, l'intergénérationnel et le cadre de vie

Les enfants ont plein d'idées : ils aimeraient créer des potagers, mettre en place des composteurs partagés, des espaces piquenique, replanter des arbres, et de façon pragmatique, installer plus de poubelles dans la ville et organiser plusieurs journées de ramassage des déchets dans l'année.

Sur le plan intergénérationnel, ils souhaiteraient multiplier les moments conviviaux avec les personnes âgées, à l'école, avec les



résidents de l'Ehpad etc. Ils ont aussi des projets d'équipements sportifs comme la création d'un parcours santé enfants et adultes, de pistes cyclables, ou de tables de ping-pong en dur. Côté solidarité, ils comptent organiser une collecte alimentaire à l'école pour ceux dans le besoin et sensibiliser au gaspillage alimentaire.

Les jeunes élus se réunissent en séance de travail une fois par semaine et participeront à trois séances plénières au cours de l'année, en présence de leurs parrains marraines élus de la majorité. Le 19 octobre, la 1^{re} séance s'est tenue avec l'élection du Maire du CME, Lisa Abadie. Chaque enfant élu a eu l'occasion de présenter ses idées. Le choix des parrains et marraines a été réalisé par tirage au sort lors de la première séance de travail hebdomadaire.

Les enfants du CME participent aussi aux événements importants de la commune, comme les commémorations ou des événements.

Nous leur souhaitons une pleine réussite et beaucoup de plaisir dans leur mandat!

Les élus et leurs parrains



Yahia
BEN AHMED
CE2
MARRAINE
Delphine
DESCOMBES



Caly BODIN CE2 MARRAINE Marie-Ange COSCO-FALCONE



Alicia
GUERIN
CE2
PARRAIN
Jean-Luc
GUILLOUZOUIC



Eden
MATEU
GONZALEZ
CE2
PARRAIN
Alain MIRMAN



Lisa
ABADIE
Maire
du CME CM1
PARRAIN
Patrick FIORINI
Maire de la
commune



Leïla
BOUNOUR
CM1
MARRAINE
Camille
LE CUNFFGUILLARD



Eden
MARGUERON
CM1
PARRAIN
Emmanuel
DEGLISE



OLIVIER
CM1
PARRAIN
Emmanuel
ROBERT

Baptiste



Nathan
PLANCHE
CM1
MARRAINE
Sophie
BOULMER



Erolind SEFAJ CM1 PARRAIN Noël SAUZET



Ethan
SPICA
CM1
PARRAIN
Julien
FARDEL-BRIOT



Manon THIVOLLE CM1 PARRAIN Jacques GOLIASSE

LES ÉLUS SUPPLÉANTS

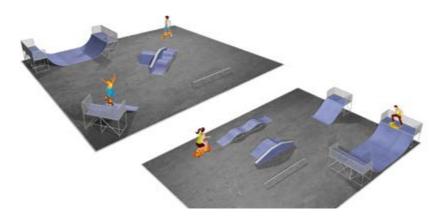
Lola MASSON: CE2, Lila PHALIPPON: CE2, Julia ZEMMA: CE2, Quantin OLIVIER: CM1, Sofiya RODRIGUEZ-MARIN: CM1

zoom sur l'actualité

ÉQUIPEMENT

Skatepark dernière génération!

Avis aux amateurs de rollers, trottinette, skateboard, qui aiment glisser sur la rampe, le tremplin, le rail ou la vague, et s'offrir de belles sensations de glisse. Très attendu des Laurentinois, le nouveau skatepark, situé à l'entrée du Clos de la foire, est opérationnel depuis ce début d'année. L'équipement réalisé par la société Terre de loisirs, est composé de modules choisis par les jeunes élus du Conseil municipal des enfants du précédent mandat (2021-2023). Le coût total de l'opération est de 97 000 €.



ENVIRONNEMENT

Un nouveau véhicule électrique sponsorisé

Après l'acquisition d'un Goupil benne basculante pour les espaces verts, la municipalité s'est dotée d'un 2e véhicule électrique depuis octobre. Il s'agit d'un Renault Kangoo, Utilisé par les services techniques, ce véhicule est entièrement financé par la publicité, sans coût engendré pour la mairie. Il promeut les commerçants, artisans, et entreprises locales. Ce véhicule propre diminue l'empreinte carbone de la municipalité, qui s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre.



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Eco-pâturage à travers la ville

Pour réduire l'impact carbone, la mairie accueille depuis septembre 2022 des mouflons qui se "promènent" sur divers sites qui appartiennent à la mairie. Pour le bien-être des animaux, une cabane, un abreuvoir, une mangeoire, un bloc de sel, et un râtelier suspendu pour le foin ont été installés sur chaque site. Un soigneur leur rend visite tous les 10-12 jours.



ESTIMATION DE L'IMPACT CARBONE

Broyage mécanique (débroussailleuse, souffleur, tracteur et broyeur) sur les sites du Bassin de la Vareille, Bassin Crassard, et à l'arrière du château delphinal, deux fois par an, sur 3 ans.

<u>Éco-pâturage</u> dû aux trajets du soigneur, sur 3 ans





UN COÛT RÉDUIT

Broyage mécanique avec 2 passages/ an sur 3 ans.

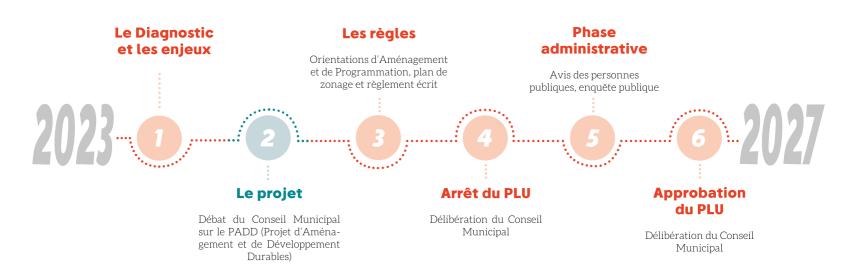
Éco-pâturage sur 3 ans





PLAN LOCAL D'URBANISME

LE PLU, OU EN EST-ON? LA PHASE DE DIAGNOSTIC



Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune de Saint Laurent de Mure, assistée par le bureau d'étude URBICAND, a débuté la phase de diagnostic du territoire en mars 2023. Le diagnostic du territoire s'appuie sur l'analyse des atouts et contraintes du territoire au regard de données sur la démographie, les mobilités, les activités économiques, les enjeux environnementaux, les risques naturels et technologiques, etc. Ces analyses permettent de définir les enjeux en termes d'aménagement et orienteront les choix pour le développement futur de la commune. Pour mener à bien ce diagnostic, les élus de la gouvernance PLU se sont réunis à plusieurs reprises et notamment autour d'une visite de territoire qui a permis d'échanger sur les principaux enjeux de

développement de la commune.
Parallèlement, une rencontre avec les agriculteurs a été organisée afin de réaliser un diagnostic agricole. Enfin, le diagnostic a été présenté à l'ensemble des Personnes Publiques Associées (PPA) comme le prévoit le code de l'urbanisme. Retrouvez l'ensemble des informations relatives au diagnostic sur le site de la commune, sur la page "Révision du PLU".

Phase de diagnostic et après?

Ce diagnostic, finalisé à l'automne, a permis de mettre en lumière les enjeux pour la commune en termes d'aménagements sur lesquels s'appuient la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Celui-ci constitue la colonne vertébrale du futur PLU, c'est-à-dire qu'il détermine les grands choix communaux qui orienteront le développement de la commune pour les 10 à 15 prochaines années: dynamique démographique, nouveaux équipements, développement du réseau de mobilités etc.

Ces grandes orientations seront débattues en Conseil Municipal au mois de février/ avril à la suite duquel se tiendra une réunion publique le mercredi 13 mars 2024 à 19h à la salle de la Concorde afin de les présenter à l'ensemble des Laurentinois.

La révision du PLU entrera ensuite en phase réglementaire qui consiste à traduire ces orientations à travers un règlement écrit et graphique qui définit l'ensemble des règles de construction sur le territoire par secteur géographique.



ÉNERGIE

Baisse du chauffage : des économies à la clé!



Face à la flambée des coûts de l'énergie, la municipalité de Saint Laurent de Mure a mis en place des mesures d'économies dans tous les bâtiments communaux, en abaissant les températures à 19°c le jour (16°c dans les gymnases) et 17°c la nuit. Cela concerne entre autres la mairie, l'école Vincent d'Indy, la bâtisse du Bois du Baron, la salle de la Concorde etc. Grâce à cette sobriété énergétique, la mairie a fait 20% d'économies entre octobre 2022 et mai 2023 par rapport à la même période l'année précédente, et consommé 1 million de KWh contre 1,2 million de KWh l'année d'avant. Cette économie générée a permis d'atténuer le choc de l'augmentation des coûts.



SOCIAL & ENVIRONNEMENT

Des jardins familiaux pour les Laurentinois

En accord avec une promesse de campagne, la municipalité aménage une parcelle communale pour créer des jardins familiaux.

Ces jardins sont destinés en priorité aux Laurentinois, afin de cultiver, pour le loisir ou les besoins, des fruits, plantes et légumes. Situés à l'arrière de la cure de l'église, ces jardins seront divisés en parcelles, gérés par l'association des jardiniers murois. La livraison est prévue au premier trimestre 2024.

L'association pourra également animer des temps pédagogiques avec les enfants des écoles de la commune

Vous avez envie de vous lancer dans une aventure conviviale, de

travailler la terre, de vous essayer au jardinage ou de manger le fruit de vos récoltes ?

Manifestez-vous auprès de l'association par mail à marienoelle.cesa@gmail.com ou par téléphone au 06 43 61 78 04.



Accompagnement ALTE69

Économies d'énergie: bénéficiez d'un accompagnement gratuit pour votre projet de rénovation énergétique ou d'installation d'énergies renouvelables En partenariat avec la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL), l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69) renseigne et accompagne gratuitement les habitants du territoire sur toutes les questions liées à l'énergie: rénovation énergétique performante, aides financières, énergies renouvelables, isolation, système de chauffage, économies d'énergies etc.

Vous êtes propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou copropriétaire d'un bien sur le territoire de la CCEL? Vous pouvez bénéficier de ce service.

LES PERMANENCES LOCALES:

Les conseillers de l'ALTE 69 se déplacent près de chez vous, dans les locaux de la CCEL le ler jeudi du mois.

Pour contacter l'ALTE 69 ou prendre rendez-vous avec un conseiller: 04 37 48 25 90 (tapez 2) ou www.alte69.org, rubrique contact Adresse de la CCEL: 40, rue de Norvège, aéroport Lyon-Saint Exupéry, 69125 Colombier Saugnieu



ÉNERGIE

Le prix de l'eau

Vous avez pu constater une augmentation de votre dernière facture d'eau.

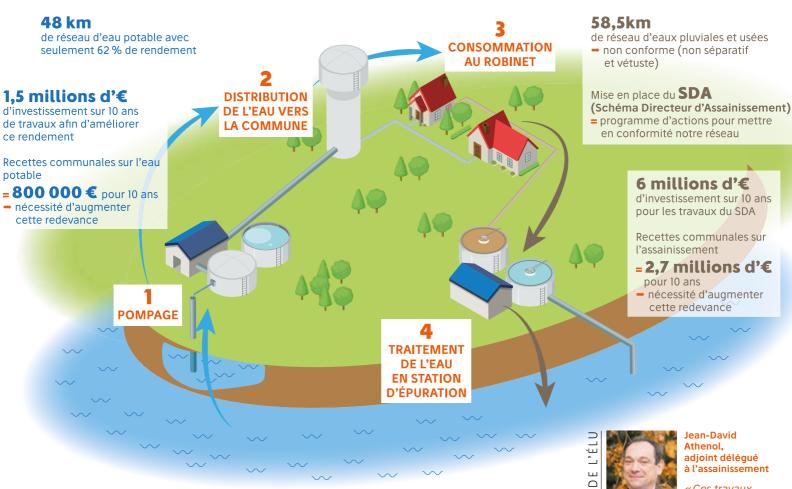
Jusqu'en 2026, la gestion des eaux potables et usées fait partie des compétences de la commune. On vous explique donc tout, pour comprendre votre facture, et pourquoi cette évolution.

Son évolution

Augmentation

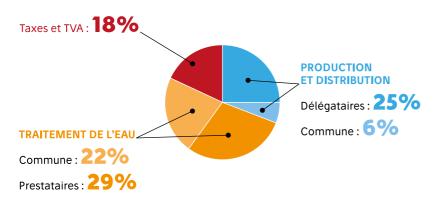
4,50 € du m³ 5,28 € du m³ de 17 %

Pourquoi cette augmentation?



Comment est répartie votre facture?

Pour 120 m³ (consommation moyenne d'un foyer de 4-5 personnes en maison) en 2023





à l'assainissement

«Ces travaux sont indispensables, notamment

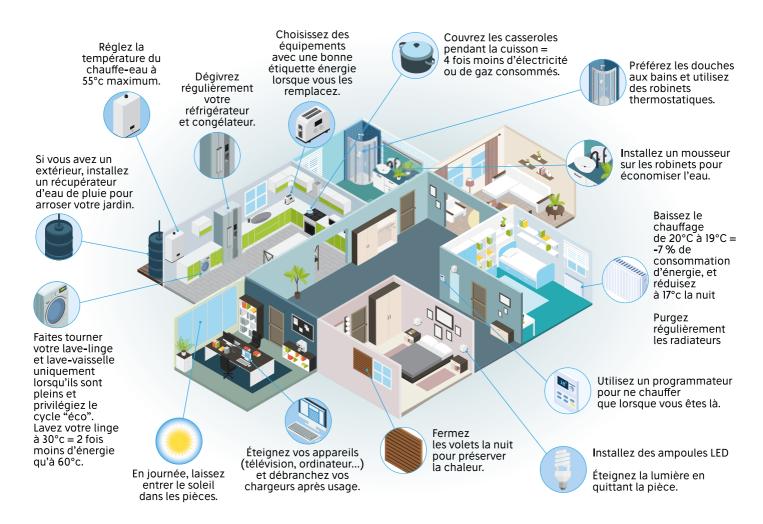
dans un objectif de protection de l'environnement. L'écrasante majorité des réseaux de notre commune date d'après-guerre, ce qui explique la concentration de nombreuses opérations. D'ici à 2026, les compétences eaux potable et assainissement devront être transférées à l'intercommunalité, nous avons fait le choix d'anticiper cette transition, optimiser et maîtriser les coûts et garantir que les infrastructures essentielles répondent aux besoins locaux, tout en restant sous le contrôle de la municipalité.»

coup de projecteur

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Les bons gestes dans la maison

Vous pouvez agir facilement chez vous : tous les gestes comptent pour faire des économies d'énergie, en adoptant un comportement plus responsable. Voici quelques pistes.



AGENDA



expression politique

Expression politique

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

LA MAJORITÉ

2020 Nouvelle Dynamique

Conformément à la loi et au règlement intérieur du conseil municipal, les élus de la majorité peuvent disposer d'une tribune d'expression libre, dont le nombre de caractères est proportionnel à son nombre d'élus. Toutefois, la majorité a décidé de renoncer à ce droit, et de laisser ainsi la possibilité aux deux groupes d'opposition de s'exprimer plus longuement dans ces colonnes.



Retrouvez-nous sur Facebook Saint Laurent de Mure 2020 nouvelle dynamique

L'OPPOSITION

Agir ensemble

- 1. Grande inquiétude face à l'ampleur des <u>démissions et valse des effectifs</u> avec de fâcheuses conséquences sur le fonctionnement mairie :
- -TOUS les chefs de services et des agents, soit plus de 40 % du personnel
- 2 adjointes dont la première, un conseiller délégué
- 2. Notre proposition depuis des mois d'investir dans un local favorisant l'installation d'un jeune médecin <u>VIOLEMMENT BALAYÉE</u>. Puis annonce, au dernier conseil, du projet de vente d'un bien communal-maison route d'Heyrieux POUR ensuite l'achat d'un local médical : étrange attitude !! <u>SATISFAITS QUE NOTRE ACTION PORTE SES FRUITS</u> ... mais inquiets de la vente de TOUS nos biens communaux !
- 3. AUCUNE DISCUSSION réelle possible : nous sommes écartés et évincés volontairement !

Malgré ce contexte, <u>nous avons participé</u>, autant que faire se peut : 95 % des réunions, préparatifs du 8 décembre, distribution colis des ainés, et notre présence constante en soutien à nos associations.

Vous savez compter sur notre engagement, TRÈS BONNE ANNÉE 2024.

Elma SOURD, Jean-Philippe BERTUZZI, Quentin BROIZAT

- Site: http://www.agir-ensemble-saint-laurent-de-mure.webnode.fr/
- Messagerie : agirensemble69@gmail.com
- https://www.facebook.com/agirensembleSaintLaurentDeMure

Cap 2026 La Cigale et la Fourmi version St Laurent de Mure

Après avoir vidé l'épargne de la commune 1M€, vendu le terrain de sport 1,2M€ et l'Hôtel «Le St Laurent » 2M€, la vente de la «maison Rozan» 310K€ est envisagée pour renflouer les caisses mais cela ne suffira pas, un emprunt de 4M€ va être souscrit avec 2M€ en 2023 et le reste en 2024.

Restera la vente du foncier de l'école Vincent d'Indy qui sera certainement réalisée avant la fin de ce mandat et un nouvel emprunt devrait être fait pour les réseaux d'assainissement dans les années à venir.

Nous sommes à mi-mandat, jusqu'où iront-ils?

Plus d'épargne, vente du foncier communal, les années futures s'annoncent sombres avec déjà une dégradation spectaculaire de notre endettement et capacité d'autofinancement.

L'inflation, les guerres ne sont pas les seules explications comme on veut nous le faire croire. Malheureusement, nous devrons tous payer cette politique démesurée de l'équipe majoritaire avec, déjà, l'augmentation des factures d'eau et d'assainissement et très certainement des impôts fonciers.

Cap2026 vous souhaite malgré tout une bonne année 2024.

Pour suivre nos prises de position

- ⇒ page FB https://www.facebook.com/saintlaurentdemureCap2026
- ➤ les CR des CM

Pour nous contacter

- ⊠n.bouregaa@saintlaurentdemure.org
- ⊠ f.sarrus@saintlaurentdemure.org
- ⊠j.chevalier@saintlaurentdemure.org



Les élus Cap2026 N. Bouregaa, F. Sarrus, B. Lacarelle, J. Chevalier



TITIA CRESPO

Salle de la Fruitière 20h30 Billetterie en ligne





CÉSAR, FANNY, MARIUS... OU PRESQUE!

Salle de la Fruitière 20h30 Billetterie en ligne



Retrouvez toutes les informations des événements et actualités communales sur nos réseaux :



facebook.com/MairieStLaurentdeMure/

youtube.com/SaintLaurentdeMureTV



Les événements marqués de cette icône signifient qu'ils font partie de la saison culturelle. Retrouvez l'agenda complet de la saison sur le site, ou bien dans un flyer disponible à l'accueil de la mairie.

